DIRECTION DE LA SÉANCE **2e RECTIFIÉE**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
(Conférence des présidents du mardi 1er juillet 2025)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
Session extraordinaire **JUILLET** **MERCREDI 2**		*À 15 heures :* - CMP Pn lutter contre l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur (1460). - Suite Pn Sénat faciliter le maintien en rétention (1148, 1640). - Pt Sénat établissement public du commerce et de l'industrie de la collectivité de Corse (1486, 1650).	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.
JEUDI 3	*À 9 heures :* - Suite odj de la veille. - Pt Sénat transposition des accords nationaux interprofessionnels emploi des salariés expérimentés et évolution du dialogue social (1526, 1617).	*À 15 heures :* - Suite odj du matin.	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 4	*À 9 heures :* - Suite odj de la veille.	*À 15 heures :* - Suite odj du matin.	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.
LUNDI 7		***À 15 heures :*** - Pn Sénat restitution d'un bien culturel à la République de Côte d'Ivoire (1350, 1662). - Nlle lect. Pn mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille (1247 rect.).	*À 21 h 30 :* - Suite Nlle lect. Pn mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille. - Pn Sénat création d'un statut de l'élu local (136, 1603 2e rect.). (1)

(1) *Examen des articles 3 bis, 6, 6 bis, 7, 14 bis, 21, 22, 24 bis, 27 bis et 28 en procédure de législation en commission.*

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
JUILLET **MARDI 8**		*À 15 heures :* - Questions au Gouvernement. - CMP Pn lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur (1652 rect.). - Vote solennel : Pn Sénat faciliter le maintien en rétention. - Suite Pn Sénat création d'un statut de l'élu local.	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 9		*À 15 heures :* - *Évent.*, CMP Pt Sénat programmation pour la refondation de Mayotte. (2) - *Évent.*, CMP Pt org. Sénat Département-Région de Mayotte. (2) - Suite odj de la veille.	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.
JEUDI 10	*À 9 heures :* - Pt ratification conventions-cadres bureau à contrôles nationaux juxtaposés (847). (3) - Suite odj de la veille.	*À 15 heures :* - Suite odj du matin.	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 11	*À 9 heures :* - Suite odj de la veille.	*À 15 heures :* - Suite odj du matin.	*À 21 h 30 :* - Suite odj de l'après-midi.

(2) *Discussion générale commune.*
(3) *Procédure d'examen simplifiée.*